

nue et succès, en notre ville, au nouveau concitoyen.

—A l'ouverture du présent terme, MM. P. Monast et J. A. Cadotte ont été nommés huis-siers de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe, avec résidence à St-Hyacinthe, et M. E. Hétu, avec résidence à St-Liboire, comté de Bagot.

—Un cheval a été volé, samedi, chez M. Jos. Chenette entrepreneur de cette ville. Le voleur s'opposé a été arrêté lundi : on a retrouvé le cheval à St-Bonaventure d'Upton où il avait été laissé chez un forgeron.

ECHOS

—On a fêté mardi à Montréal, en famille, au scholasticat des RR. PP. Jésuites, rue Rachel, l'un des pères les plus distingués et les plus aimés de la compagnie de Jésus, le R. P. Vignon, âgé de 73 ans, bien portant et père spirituel du scholasticat.

—Il vient d'arriver une aventure assez plaisante à la reine des Belges. Une garde-campêtre a dressé procès-verbal à sa souveraine qui conduisait son poney-chaise par un chemin de traverse interdit aux voitures.

—Contrairement à ce qu'on en avait fait pressentir, il n'y aura pas d'évêque américain promu au cardinalat pour le moment.

—La sécheresse est devenue tellement intense dans le New-Hampshire que plusieurs usines, assises sur le bord des rivières, ont dû suspendre leurs opérations à cause du manque d'eau.

—Les cercles catholiques, en France, expriment leur surprise et leur satisfaction sur le résultat de la première expérience de la nouvelle loi contraignant les séminaristes à servir dans l'armée.

Un avocat de New-York, devenu vagabond par l'abus des liqueurs enivrantes, est mort sur l'île Blackwell où il avait été relégué pour dix jours.

—Les feux de forêts, dans le Minnesota, ont gagné les exploitations agricoles et de divers côtés l'on signale des pertes de vie.

—On parle, à Rome, qu'un concile œcuménique serait tenu en 1893.

—Les contribuables de Roxton-Falls ont voté le règlement accordant un bonus de \$25.-

000 pour l'établissement, en ce village, d'une fabrique de sous-vêtements. Ce bonus sera payable ; 3,000 les trois premières années et \$2,000 par année pendant huit ans. En outre, la municipalité s'engage à fournir le terrain pour la construction de la fabrique qui devra être en opération le 1er octobre 1892.

—Les grévistes d'Ottawa ont été avertis officiellement qu'ils n'ont rien à attendre des Chevaliers du travail.

—Sir John Thompson a déclaré, en chambre, qu'il avait demandé au gouverneur-général en conseil l'autorisation d'intenter, sans retard, des poursuites au civil et au criminel, contre les personnes qui ont été déclarées coupables d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement. lors de la dernière enquête des privilèges et élections.

—Le gouverneur-général a reçu de Washington une dépêche dans laquelle il est dit que le président des Etats-Unis désire que la conférence avec les représentants du Canada, n'ait pas lieu le 12 octobre, mais soit remise à plus tard.

La raison de ce renvoi est que la santé de M. Blaine ne lui permettra pas de rentrer de sitôt à Washington et qu'il est désirable qu'il puisse assister à la conférence projetée.

Cette dépêche ayant été soumise par le gouverneur au conseil des ministres, ces derniers ont décidé de répondre que le gouvernement canadien sera heureux de se conformer aux désirs du président des Etats-Unis.

—Adressant la parole à l'Association Catholique de la jeunesse, à St-Pierre, le pape a déclaré qu'il ne jouit pas d'une entière liberté parce que cette liberté est soumise au caprice du gouvernement italien qui peut y mettre fin du jour au lendemain. La liberté de recevoir ses enfants dans l'enceinte de St-Pierre est un privilège qu'on peut refuser au pape quand il plaira à ceux qui l'ont déjà dépouillé de son pouvoir temporel.

—Un artisan de Roxton-Falls, du nom de John Booth et âgé d'environ 60 ans, s'est fait broyer une jambe à la station d'Acton-Vale lundi, par un train express. Croquant que le train était arrêté, Booth se mit en frais de descendre du wagon dans lequel il se trouvait ; un faux pas le fit rouler sous les roues, heureux encore d'y laisser une seule jambe. On attribue l'accident au manque de lumière en cet endroit ; le Grand-Tronc y a pourvu depuis, pour la protection future des voyageurs.